

QUAND LA DIRECTRICE PERD LE CONTRÔLE



À la MA de Nice, on sous-estimait encore le talent de notre Cheffe d'Établissement dans sa course effrénée vers le spectaculaire et la dérision. La semaine dernière, par un tract, l'UFAP UNSa Justice de la MA de Nice interpellait la directrice sur son utilisation un peu trop « personnelle » du véhicule de service. Cerise sur le gâteau, la veille... BIM !! Notre « Alain Prost » de pacotille a eu un accrochage avec un deux-roues !

L'UFAP UNSa Justice de la MA de Nice espère néanmoins que cet accident a été sans gravité aussi bien pour notre « pilote » que pour la conductrice du scooter.

Cette coïncidence malheureuse ne fait qu'ajouter à l'incompréhension, d'autant plus que l'UFAP UNSa Justice de la MA de Nice a récemment accompagné un agent convoqué pour un recadrage concernant sa conduite automobile.



Ce raté à un **STOP** ne méritait-il pas également un petit rappel à l'ordre pour notre cheffe d'établissement ?

Bien sûr, nous passerons sous silence la sortie de certains agents en uniforme et en service (on peut imaginer qu'ils obéissaient aux ordres) pour se rendre sur le lieu de l'accident...

« Faites ce que je dis, pas ce que je fais »
est le résumé parfait du management actuel à la MA de Nice.

Mais dites-vous bien qu'à l'avenir, nous parler de déontologie sera difficilement acceptable.